



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 8 février 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac – 1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Corinne CASANOVA

Pouvoir de Robert CLERC

Pouvoir de Nicolas JACQUIER
Départ après la 6^{ème} délibération

LA BIOLLE
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
CHINDRIEUX
ENTRELACS
ENTRELACS
LE MONTCEL
MOTZ
MOUXY
ONTEX
PUGNY-CHATENOD
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES EN CHAUTAGNE
TRESSERVE
TREVIGNIN
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Blandine BELLANCA
Marie-Pierre FRANCOIS
Jean-Claude CROZE
Marie-Claire BARBIER
Bernard MARIN
Claude GIROUD
Jean-Christophe EICHENLAUB
Olivier BERTHET
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Jean-Guy MASSONNAT
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise de MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Gérard GONTHIER
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
Pouvoir de Nicola FALCETTA
Pouvoir d'Olivier ROGNARD

Pouvoir de M. SAVIOZ-FOUILLET

Pouvoir d'Eudes BOUVIER

Départ après la 6^{ème} délibération

Absents excusés :

CHANAZ

Yves HUSSON

Autres présents non votants :

Yves GRANGE
Jean-François BRAISSAND
Danièle BEAUX-SPEYSER
Guillaume GIRERD
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Martine REVOL
Benjamin DROMARD
Véronique MERMOUD
Sophie CASSARO
Daniel CAILLE
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Entrelacs
Entrelacs
Drumettaz-Clarafond
ITEM Etudes et Conseil
Directeur général adjoint
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Directrice de cabinet
Responsable Déplacements
Responsable Urbanisme – Foncier – Habitat
Responsable Tourisme
Responsable Voirie – Commune d'Aix-les-Bains
Responsable juridique/assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 1^{er} février 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 207 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 20 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (22 présents et 29 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 17 Année : 2018

Exécutoire le : 16 FEV. 2018

Affichée le : 16 FEV. 2018

Visée le : 16 FEV. 2018

FONCIER

Cession à paiement différé des terrains à aménager ou commercialiser des zones d'activités économiques de Grand Lac à Chambéry – Grand Lac Economie Annule et remplace la délibération du 14 décembre 2017

Monsieur le Président rappelle que le 14 décembre 2017, le bureau a délibéré sur le transfert à CGLE du foncier économique propriété de Grand Lac. Les tableaux annexés à la délibération comportaient des erreurs quant aux parcelles à transférer. C'est pourquoi une nouvelle délibération est nécessaire.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que par arrêté en date du 23 juin 2017, le Préfet de la Savoie a approuvé la création du syndicat mixte Chambéry – Grand Lac Economie (CGLE), désormais titulaire de la compétence « *gestion, aménagement foncier, entretien, promotion, animation et commercialisation des zones d'activités économiques* » depuis le 1^{er} juillet 2017.

Il rappelle que le transfert d'une compétence entraîne la mise à disposition de plein droit des biens nécessaires à la mise en œuvre de cette compétence.

Cependant, en matière de zones d'activités économiques, les biens immobiliers peuvent être transférés en pleine propriété, afin de permettre leur cession par la personne publique en charge de la compétence. L'article L. 5211-5 du CGCT prévoit que les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers sont décidées par délibérations concordantes des organes délibérants du syndicat et des membres, se prononçant dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement, au plus tard un an après le transfert de compétences.

Afin que CGLE puisse exercer pleinement cette compétence et procéder aux cessions de terrains, il est proposé que Grand Lac cède les terrains à aménager ou à commercialiser dont elle est propriétaire à l'intérieur des Zones d'Activités Economiques.

Ces cessions feront l'objet d'un paiement différé afin de permettre à CGLE de reverser les sommes dues à Grand Lac au fur et à mesure de la commercialisation des zones concernées. Des actes administratifs de transfert de propriété seront signés entre grand lac et CGLE.

Un budget annexe « zones d'activités économiques » identifiait l'ensemble des flux budgétaires relatifs à toutes les opérations entourant l'aménagement et la commercialisation des zones d'activités économiques et constituant la valeur comptable du stock du budget. Les parcelles seront donc cédées à leur valeur comptable. La liste des parcelles détaillées en annexe à cette délibération mentionne ces valeurs.

L'avis des domaines a été demandé le 8 novembre 2017 pour l'ensemble du foncier. Seuls les avis pour les PAE du Sauvage, de Motz Serrières, des Etaies et des Echenaux ont été reçus à ce jour. Ils sont annexés à la présente délibération.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE les cessions à paiement différé des terrains des zones d'activités économiques en cours d'aménagement et/ou de commercialisation listées ci-dessous :
- - o PAE des sources – Grésy / Aix
 - o PAE de Pont Pierre - Grésy
 - o PAE des Echenaux – Saint Pierre de Curtille
 - o PAE des Etaies – Chindrieux
 - o PAE de Motz – Serrières en chautagne
 - o PAE de Entre2lacs – Entrelacs (Albens)
 - o PAE de Le sauvage – Entrelacs (Mognard)

- APPROUVE le mécanisme de paiement différé tel que présenté dans la présente délibération ;
- DEMANDE à l'EPFL de la Savoie le transfert à CGLE des conventions de portage foncier en cours portées sur les zones d'activités économiques suivantes :
 - o Motz – Serrières
 - o Entre 2 lacs
 - o Sauvage
 - o Pont Pierre
- PREND ACTE du transfert de l'ensemble des zones d'activités économiques présentes sur le territoire de Grand Lac (plans en annexe) à CGLE. Les périmètres des différents parcs d'activité pourront être amenés à évoluer en fonction des modifications du PLUi. Les ZAE sont les suivantes :
 - o PAE de Combaruches - Aix
 - o PAE des sources – Grésy / Aix
 - o PAE de Pont Pierre - Grésy
 - o PAE de pré murier - Grésy
 - o PAE de porte des bauges - Grésy
 - o PAE de Françon - Voglans
 - o PAE de la prairie - Voglans
 - o PAE de l'aéroport - Voglans
 - o PAE de Pontets / Cruets / Tillet - Drummettaz
 - o PAE de Trévignin
 - o PAE de la Plaisse – Le Bourget du Lac
 - o PAE de Antoger – Grésy
 - o PAE de Saumont – Ruffieux
 - o PAE de Echenaux – Saint Pierre de Curtille
 - o PAE de Etaies – Chindrieux
 - o PAE de Praille – Chanaz
 - o PAE de Motz – Serrières en Chautagne
 - o PAE de Chaudanne / Orly – Entrelacs (Albens)
 - o PAE d'Entre2lacs - Entrelacs (Albens)
 - o PAE de la Biolle
 - o PAE de Saint Girod - Entrelacs (Saint Girod)
 - o PAE du Sauvage – Entrelacs (Mognard)
- SOLLICITE le Trésorier d'Aix Les Bains pour procéder aux opérations comptables nécessaires
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment les actes de transfert de propriété

Aix-les-Bains, le 8 février 2018

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 20
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

PAE de l'Echangeur

Communes

Grésy sur Aix(73128) / Aix les bains(73008)

Code Insee	Parcelles	surface	Nature	Zonage PLU	Prix d'acquisition	Valeur comptable	Valeur vénale = avis des domaines
73008	AH 109	3 433	Non bâtie	AU	27 464,00	48 244,44	
73008	AH 113	2 741	Non bâtie	AU	21 928,00	38 519,66	
73008	AH 107	3 149	Non bâtie	AU	25 192,00	44 253,34	
73008	AH 141	74	Non bâtie	AU	592,00	1 039,93	
73008	AH 37	1 898	Non bâtie	AS, AU	15 184,00	26 672,86	
73008	AH 38	797	Non bâtie	AU	6 376,00	11 200,35	
73008	AH 34	367	Non bâtie	AS, UE	2 936,00	5 157,50	
73008	AH 33	3 183	Non bâtie	AS, AU	25 464,00	44 731,15	
73008	AH 150	174	Non bâtie	AU	1 392,00	2 445,25	
73008	AH 153	26	Non bâtie	AU	208,00	365,38	
73008	AH 159	1 950	Non bâtie	AU, N	15 600,00	27 403,63	
73008	AH 39	785	Non bâtie	AU	6 280,00	11 031,72	
73008	AH 156	131	Non bâtie	AU, NA41	1 048,00	1 840,96	
73008	AK 97	332	Non bâtie	N	332,00	4 665,64	
73008	AK 104	754	Non bâtie	N	754,00	10 596,07	
73128	AE 39	41 170	Bâtie	AU, Ueh, N, NA41	1 140 494,00	1 056 177,54	
73128	AE 42	27 850	Non bâtie	AU, N	106 243,20	389 763,80	
73128	AE 43	2 669	Non bâtie	AU, Ueh, N	19 102,43	37 352,95	
73128	AE 41	2 409	Bâtie	AU, Ueh	593 750,00	611 594,84	
	total	93 892			2 010 339,63	2 373 057,02	

PAE du Sauvage

Commune **Entrelacs - Mognard**

Code Insee	Parcelles	Surface (m ²)	LOT et surface (m ²)	Nature	Zonage PLU	Valeur d'acquisition	valeur comptable	Valeur vénale = avis des domaines
73010	A 2287	1 160	lot n° 12 160 m ²	Non bâtie	UE	?	10 191,87	44 080
73010	A 2288	1 054	lot n° 13 054 m ²	Non bâtie	UE	?	9 260,54	40 052
	Total	2 214					19 452,41	84 132,00

PAE de l'Echangeur

Communes

Grésy sur Aix(73128) / Aix les bains(73008)

Code Insee	Parcelles	surface	Nature	Zonage PLU	Prix d'acquisition	Valeur comptable	Valeur vénale = avis des domaines
73008	AH 109	3 433	Non bâtie	AU	27 464,00	48 244,44	
73008	AH 113	2 741	Non bâtie	AU	21 928,00	38 519,66	
73008	AH 107	3 149	Non bâtie	AU	25 192,00	44 253,34	
73008	AH 141	74	Non bâtie	AU	592,00	1 039,93	
73008	AH 37	1 898	Non bâtie	AS, AU	15 184,00	26 672,86	
73008	AH 38	797	Non bâtie	AU	6 376,00	11 200,35	
73008	AH 34	367	Non bâtie	AS, UE	2 936,00	5 157,50	
73008	AH 33	3 183	Non bâtie	AS, AU	25 464,00	44 731,15	
73008	AH 150	174	Non bâtie	AU	1 392,00	2 445,25	
73008	AH 153	26	Non bâtie	AU	208,00	365,38	
73008	AH 159	1 950	Non bâtie	AU, N	15 600,00	27 403,63	
73008	AH 39	785	Non bâtie	AU	6 280,00	11 031,72	
73008	AH 156	131	Non bâtie	AU, NA41	1 048,00	1 840,96	
73008	AK 97	332	Non bâtie	N	332,00	4 665,64	
73008	AK 104	754	Non bâtie	N	754,00	10 596,07	
73128	AE 39	41 170	Bâtie	AU, Ueh, N, NA41	1 140 494,00	1 056 177,54	
73128	AE 42	27 850	Non bâtie	AU, N	106 243,20	389 763,80	
73128	AE 43	2 669	Non bâtie	AU, Ueh, N	19 102,43	37 352,95	
73128	AE 41	2 409	Bâtie	AU, Ueh	593 750,00	611 594,84	
	total	93 892			2 010 339,63	2 373 057,02	

PAE de Pontpierre

Commune : Grésy sur Aix

Communes :

Code Insee	Parcelles	Surface (m ²)	Nature	Zonage PLU	Répartition en m ² AUEz UEZ		Valeur d'acquisition	Valeur comptable	Valeur vénale = avis des domaines
73128	AH 33	6 232	Non Bâtie	AUEz			124 640,00	33 643,45	
73128	AH 34	4 126	Non Bâtie	AUEz			82 520,00	22 274,21	
73128	AH 27	1 000	Non Bâtie	AUEz			115 000,00	117 273,00	
73128	AH 29	553	Non Bâtie	AUEz			6 636,00	2 985,37	
73128	AH 30	938	Non Bâtie	AUEz			18 760,00	5 063,79	
73128	AH 31	174	Non Bâtie	AUEz			2 088,00	939,34	
73128	AH 22	2 335	Non Bâtie	UEZ			28 020,00	12 605,50	
73128	AH 28	792	Non Bâtie	AUEz			9 504,00	4 275,61	
73128	AH 9	2 514	Non Bâtie	AUEz, UEZ	2420	94	33 747,44	13 571,83	
73128	AH 24	600	Bâtie	AUEz			265 000,00	266 291,69	
73128	AH 140	4 720	Non Bâtie	AUEz, UEZ	3897	823	56 640,00	27 240,83	
	total	23 984					742 555,44	506 164,62	

PAE de Motz/Serrières

Communes **Motz (73180) / Serrières en Chautagne (73286)**

Code Insee	Parcelles	Surface (m ²)	Nature	Zonage PLU	Valeur d'acquisition	Valeur comptable	Valeur vénale = avis des domaines
73286	AA 26	1123	Non bâtie	Uezr	561,50	4 466,78	4 042,80
73286	ZH 80	24 945	Non bâtie	Uezr	12 472,50	99 219,70	89 802,00
73286	ZH 84	2 028	Non bâtie	Uezr	1 014,00	8 066,45	7 300,80
73286	ZH 109	9 433	Non bâtie	Uezr	4 716,50	37 520,12	33 958,80
73286	ZH 106	2 017	Non bâtie	Uezr	7 574,01	8 022,70	7 261,20
73286	ZH 107	76	Non bâtie	Uezr	285,39	302,29	273,60
73286	ZH 87	2 046	Non bâtie	Uezr	5 115,00	8 138,04	7 365,60
73286	ZH 110	13	Non bâtie	Uezr	48,82	51,71	46,80
73286	ZH 112	26 963	Non bâtie	Uezr	101 248,42	107 246,37	97 066,80
73286	ZH 113	13	Non bâtie	Uezr	48,82	51,71	46,80
73286	ZH 79	1 980	Non bâtie	Uezr	4 950,00	7 875,53	7 128,00
73286	ZH 81	1 977	Non bâtie	Uezr	4 942,50	7 863,59	7 117,20
73286	ZH 103	2 493	Non bâtie	Uezr	9 361,43	9 916,00	8 974,80
73286	ZH 89	6 900	Non bâtie	Uezr	17 250,00	27 445,02	24 840,00
73180	D 754	415	Non bâtie	Uezr	1 037,50	1 650,68	1 494,00
73180	D 768	1 610	Non bâtie	Uezr	4 025,00	6 403,84	5 796,00
73180	D 767	700	Non bâtie	Uezr	1 750,00	2 784,28	2 520,00
	Total	84 732			176 401,39	337 024,79	305 035,20

PAE des Etaies

Commune **Chindrieux**

Code Insee	Parcelles	Surface (m ²)	Lot et surface (m ²)	Nature	Zonage PLU	Valeur d'acquisition	valeur comptable	Valeur vénale = avis des domaines
73085	E 1366	938	1	Non bâtie	UL, AUE	2 814	41 272,15	28 140,00
73085	E 1367	742	2	Non bâtie	AUE	2 226	32 648,12	22 260,00
73085	E 1368	874	3	Non bâtie	AUE	2 622	38 456,14	26 220,00
73085	E 1369	888	4	Non bâtie	AUE	2 664	39 072,14	26 640,00
73085	E 1372	1 777	7	Non bâtie	UL, AUE	5 331	78 188,28	53 310,00
73085	E 1373	968	8	Non bâtie	AUE	2 904	42 592,15	29 040,00
73085	E 1374	945	9	Non bâtie	AUE	2 835	41 580,15	28 350,00
73085	E 1375	922	10	Non bâtie	AUE	2 766	40 568,15	27 660,00
73085	E 1376	1 031	17	Non bâtie	AUE	3 093	45 364,16	30 930,00
73085	E 1380	4 251	12-13-14 15-16-19	Non bâtie	A, UE, Ulr, UL, AU	12 753	187 044,67	127 530,00
73085	E 614	1 790	13-14	Non bâtie	A, Aue	5 370	78 760,28	53 700,00
Surface totale des lots		15 126				45 378	665 546,40	453 780,00
73085	E 1380	30 645	partie non lotie	Non bâtie	A, UE, Ulr, UL, AU	91 935	91 935,00	91 935,00
Surface totale non allotie		30 645				91 935	91 935,00	91 935,00
Total		45 771				137 313	757 481,40	545 715,00

PAE des Echeneaux

Commune

Saint-Pierre de Curtille

Code Insee	Parcelles	Surfac (m ²)	LOT et surface (m ²)	Nature	Zonage PLU	Valeur d'acquisition	valeur comptable	Valeur vénale = avis des domaines
73273	B 1602	315	Lot n°1 1 292m ²	Non bâtie	UE	693	13 534,40	18 088,00
73273	B 1615	332		Non bâtie	UE, UD	730,4	14 264,82	
73273	B 1617	361		Non bâtie	UE, UD	794,2	15 510,85	
73273	B 1620	241		Non bâtie	UE, UD	530,2	10 354,89	
73273	B 1625	43		Non bâtie	UE, UD	94,6	1 847,55	
73273	B 1603	690		Lot n°2 1 457m ²	Non bâtie	UE	1518	
73273	B 1604	647	Non bâtie		UE	1423,4	27 799,22	
73273	B 1626	89	Non bâtie		UE	195,8	3 824,00	
73273	B 1627	31	Non bâtie		UE	68,2	1 331,96	
73273	B 1702	199	Non bâtie		UE	437,8	8 550,30	
73273	B 1703	162	Non bâtie		UE	356,4	6 960,55	
73273	B 1706	113	Lot n°8 708m ²			248,6	4 855,20	9 912,00
73273	B 1709	231		Non bâtie	UD, NC	508,2	9 925,22	
73273	B 1612	3				6,6	128,90	
73273	B 1705	290		Non bâtie	UE	638	12 460,24	
73273	B 1708	123		Non bâtie	UD, NC	270,6	5 284,86	
73273	B 1712	271		Non bâtie	UD, NC	596,2	11 643,88	
	Total	4 141			9110,2	177 923,61	57 974,00	

PAE d'Entre2Lacs

Commune **Entrelacs**

Code Insee	Parcelles	Surface (m ²)	Nature	Zonage PLU	Valeur d'acquisition	Valeur comptable	Valeur vénale = avis des domaines
73010	C 2211	5 341	Non Bâtie	UEA, NC	?	49 317,00	
	Total	5 341				49 317,00	

Chambéry, le 26/12/2017

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE

Pôle d'Evaluation Domaniale

5, RUE JEAN GIRARD MADOUX

BP 1145

73011 CHAMBERY CEDEX

TÉLÉPHONE : 04 79 33 32 09

MÉL. : ddfip73.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Yves BALITH

Téléphone : 04 79 33 92 02

Courriel : yves.balith@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. : 2017-286V0983

Le Directeur Départemental des Finances Publiques

à

GRAND LAC -CA du Lac du Bourget

1500, Boulevard Lepic

CS 20606

73 100 AIX les BAINS

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : DIVERSES PARCELLES EN NATURE DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES NON VIABILISÉS AU SEIN DU PAE DE MOTZ-SERRIÈRES, SISES SUR LES COMMUNES DE MOTZ ET SERRIÈRES EN CHAUTAGNE.

ADRESSE DU BIEN : LIEUX-DITS « GRAVIERS DE MOTZ, SOUS LES MURIERS, AUX TEPPEES » F-73 310 SERRIÈRES EN CHAUTAGNE ET F-73 310 MOTZ

VALEUR VÉNALE : 305 000 € Hors droits et Taxes.

1 – SERVICE CONSULTANT

GRAND LAC-CA du Lac du Bourget.

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Madame VALZ Sylvie.

2 – Date de consultation

: 08/11/2017.

Date de réception

: 09/11/2017.

Date de visite

: Sans objet car déjà vu.

Date de constitution du dossier « en état »

: 10/11/2017.

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Projet de cession du patrimoine économique de Grand Lac suite au transfert de la compétence économique à Chambéry Grand Lac Economie, sur les communes de MOTZ et Serrières en Chautagne.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Références cadastrales : Parcelles cadastrées Section AA n° 26, Section ZH n° 80, 84, 109, 106, 107, 87, 110, 112, 113, 79, 81, 103 et 89 aux lieux-dits « Graviers de Motz, Sous les Muriers » et Section D n° 754, 768 et

767 au lieu-dit « Aux Teppes », d'une contenance totale de 8ha 47a 32 ca, sur les communes de Serrières en Chautagne et Motz.

Description des biens : Il s'agit de parcelles en nature de terrains constructibles non viabilisés, en zone d'activités économiques, sur les communes de Serrières en Chautagne et Motz.

5 – SITUATION JURIDIQUE

- Nom du propriétaire : GRAND LAC-CA du Lac du Bourget.
- Situation d'occupation : Libre d'occupation.

6 – URBANISME ET RÉSEAUX

Les biens sont situés en zones UE et UE zr des documents d'urbanisme en vigueur sur les communes de Serrières en Chautagne (PLU du 20/10/2006) et de Motz (RNU depuis le 27/03/2017)

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison. Cette méthode consiste à partir directement des références de transactions effectuées sur le marché immobilier pour des biens présentant des caractéristiques et une localisation comparables à celle du bien expertisé.

La valeur vénale de ces parcelles constructibles non viabilisées, libre d'occupation, est estimée à **305 000 €** (Trois cent cinq mille euros), soit une valeur vénale unitaire de 3,60 € le m²,

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

Le présent avis a une durée de validité d'un an.

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,

Nadine GRONDIN

Le responsable de la Division Missions Domaniales

Chambéry, le 19/12/2017

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE

Pôle d'Evaluation Domaniale

5, RUE JEAN GIRARD MADOUX

BP 1145

73011 CHAMBERY CEDEX

TÉLÉPHONE : 04 79 33 32 09

MÉL. : ddfip73.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Yves BALITH

Téléphone : 04 79 33 92 02

Courriel : yves.balith@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. : 2017-273V0982

Le Directeur Départemental des Finances Publiques

à

GRAND LAC_Communauté d'Agglomération
du Lac du Bourget (CALB)

1500 Boulevard Lepic

CS 20606

73106 AIX les BAINS CEDEX

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : CESSIION DE PARCELLES EN NATURE DE TERRAINS À BÂTIR VIABILISÉS, EN ZONE ARTISANALE DES ECHENEAUX, SISES SUR LA COMMUNE DE SAINT PIERRE DE CURTILLE.

ADRESSE DU BIEN : ZA DES ECHENEAUX, F-73 310 SAINT PIERRE DE CURTILLE.

VALEUR VÉNALE : 57 974 € Hors droits et Taxes.

1 – SERVICE CONSULTANT

Communauté d'agglomération du Lac du Bourget_Grand
Lac.

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Madame Sylvie VALZ.

2 – Date de consultation

: 08/11/2017.

Date de réception

: 09/11/2017.

Date de visite

: Sans objet.

Date de constitution du dossier « en état »

: 20/12/2017.

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Projet de cession d'un ensemble de terrains à bâtir viabilisés, en zone artisanale, sur la commune de Saint Pierre de Curtille. (Lots n° 1, 2, 8 et 9).

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Références cadastrales : Parcelles cadastrées section B 1602, 1615, 1617, 1620, 1625, 1603, 1604, 1626, 1627, 1702, 1703, 1706, 1709, 1612, 1705, 1708 et 1712, d'une contenance totale de 4 141 m², au lieu-dit « Les Priennes », Zone artisanale des Echenaux, sur la commune de Saint Pierre de Curtille.

Description du bien : Il s'agit d'immeubles en nature de terrains constructibles viabilisés.

5 – SITUATION JURIDIQUE

- Nom du propriétaire : Communauté d'agglomération du Lac du Bourget_Grand Lac.
- Situation d'occupation : Libre d'occupation.

6 – URBANISME ET RÉSEAUX

Les biens sont situés en zone UD, UE et NC du POS en vigueur sur la commune de Saint Pierre de Curtille (POS du 24/06/2009)

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison. Cette méthode consiste à partir directement des références de transactions effectuées sur le marché immobilier pour des biens présentant des caractéristiques et une localisation comparables à celle du bien expertisé.

La valeur vénale de ces terrains, libres d'occupation, est estimée à 57 974 €, soit une valeur vénale unitaire de 14 € HT le m².

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

Le présent avis a une durée de validité d'un an.

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,



Yves BALITH
Inspecteur des Finances Publiques

Chambéry, le 12/12/2017

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE
Pôle d'Evaluation Domaniale
5, RUE JEAN GIRARD MADOUX
BP 1145
73011 CHAMBERY CEDEX
TÉLÉPHONE : 04 79 33 32 09
MÉL. : ddfip73.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur Départemental des Finances Publiques
à

GRAND LAC -CA du Lac du Bourget
1500, Boulevard Lepic
CS 20606
73 100 AIX les BAINS

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Yves BALITH
Téléphone : 04 79 33 92 02
Courriel : yves.balith@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. : 2017-085V0988



AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : DIVERSES PARCELLES EN NATURE DE TERRAINS À BÂTIR AU SEIN DU PAE LES ÉTAIES, SISES SUR LA COMMUNE DE CHINDRIEUX.

ADRESSE DU BIEN : LIEU-DIT « CHAMPS DE LA TOUR » F-73 310 CHINDRIEUX

VALEUR VÉNALE : 545 715 € Hors droits et Taxes.

1 – SERVICE CONSULTANT

GRAND LAC-CA du Lac du Bourget.

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Madame VALTZ Sylvie.

2 – Date de consultation

: 10/11/2017.

Date de réception

: 10/11/2017.

Date de visite

: Sans objet.

Date de constitution du dossier « en état »

: 10/11/2017.

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Projet de cession du patrimoine économique de Grand Lac suite au transfert de la compétence économique à Chambéry Grand Lac Economie, sur la commune de Chindrieux.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Références cadastrales : Parcelles cadastrées Section E n° 614, 1366, 1367, 1368, 1369, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376 et 1380 au lieu-dit « Champs de la Tour », d'une contenance totale de 4ha 57a 71 ca, sur la commune de Chindrieux.

Description des biens : Il s'agit de parcelles en nature de terrains à bâtir viabilisés et non viabilisés, sur la commune de Chindrieux. La superficie totale de 4ha 57a 71ca se décompose en une partie non lotie pour 3ha 6a 45ca et une partie lotie pour 1ha 51a 26ca. La partie lotie correspond aux lots n° 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 19

5 – SITUATION JURIDIQUE

- Nom du propriétaire : GRAND LAC-CA du Lac du Bourget.
- Situation d'occupation : Libre d'occupation.

6 – URBANISME ET RÉSEAUX

Les biens sont situés en zones A, AU e et UE du PLU en vigueur sur la commune de Chindrieux (PLU du 10/09/2014)

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison. Cette méthode consiste à partir directement des références de transactions effectuées sur le marché immobilier pour des biens présentant des caractéristiques et une localisation comparables à celle du bien expertisé.

La valeur vénale de ces parcelles, libre d'occupation, est estimée à :

- pour les parcelles loties à 453 780 €, soit une valeur vénale unitaire de 30 € le m²,
- pour les parcelles non loties, à 91 935 €, soit une valeur vénale unitaire de 3 € le m².

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

Le présent avis a une durée de validité d'un an.

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,


Nadine GRONDIN

Le responsable de la Division Missions Domaniales

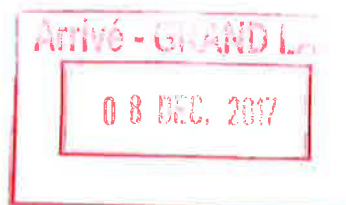
Chambéry, le 30/11/2017

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE
Pôle d'évaluations domanialesq
5, RUE JEAN GIRARD MADOUX
BP 1145
73011 CHAMBERY CEDEX
TÉLÉPHONE : 04 79 33 32 09
MÉL. : ddfig73.pole-evaluation@dgfiip.finances.gouv.fr

Le Directeur Départemental des Finances Publiques
à
Grand Lac CA du Lac du Bourget
1500 boulevard Lepic
CS 20606
73100 AIX LES BAINS

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Christine Soucarre
Téléphone : 04 79 33 92 04
Courriel : christine.soucarre@dgfiip.finances.gouv.fr
Réf. : 2017-010V0987



AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : TERRAINS À BATIR

ADRESSE DU BIEN : ZA LE SAUVAGE 73410 ENTRELACS

VALEUR VÉNALE : 84 132 € HT

1 – SERVICE CONSULTANT

Grand Lac

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Lavaissière Laurent/ Valz Sylvie

2 – Date de consultation

: 08/11/2017

Date de réception

: 10/11/2017

Date de constitution du dossier « en état »

: 24/11/2017

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Dans le cadre de la cession du patrimoine économique de Grand Lac, consécutive au transfert de la compétence économique au Syndicat mixte Chambéry Grand Lac économie (CGLE), cession de terrains situés dans le Parc d'activités économiques du Sauvage, à Entrelacs, commune déléguée de Mognard.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Références cadastrales :

158 A n° 2287 d'une contenance de 1 160 m², constituant le lot n°12 du lotissement de la ZAC du Sauvage

158 A n° 2288 d'une contenance de 1 054 m², constituant le lot n°13 du lotissement de la ZAC du Sauvage

Description des biens : lots de terrains à bâtir viabilisés, situés dans le Parc d'activités économiques du Sauvage.

5 – SITUATION JURIDIQUE

- nom du propriétaire : Grand Lac
- situation d'occupation : libre de toute location.

6 – URBANISME ET RÉSEAUX

Date de la dernière version affichée : PLU du 26/06/2012 - – Zone UE

Zone urbaine, secteur destiné aux activités économiques

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison. Cette méthode consiste à partir directement des références de transactions effectuées sur le marché immobilier pour des biens présentant des caractéristiques et une localisation comparables à celles du bien expertisé.

Après enquête, compte tenu de la nature, des caractéristiques des biens et de leur classement au document d'urbanisme, leur valeur est estimée sur la base de 38 € HT le m² à :

- lot n° 12 : quarante quatre mille quatre cents euros hors taxes (44 080 € HT)
- lot n° 13 : quarante mille cinquante deux euros hors taxes (40 052 € HT)

Soit une valeur d'ensemble des biens de **quatre vingt quatre mille cent trente deux euros hors taxes (84 132 € HT)**.

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

un an.

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,


Christine SOUCARRE

Inspectrice des Finances Publiques

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Foncier - Cession à paiement différé des terrains à aménager ou commercialiser des zones d'activités économiques de Grand Lac à Chambéry-Grand Lac Economie - Annule et remplace la délibération du 14 décembre 2017

Date de transmission de l'acte : 16/02/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 16/02/2018

Numéro de l'acte : d2254 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180208-d2254-DE

Date de décision : 08/02/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.2. Alienations
3.2.2. Autres cessions